



# CHALLENGE NATIONAL PEF

TENTEZ DE GAGNER UN WEEKEND  
AU CENTRE NATIONAL DU FOOTBALL À CLAIREFONTAINE

> DÉPÔT DES ACTIONS JUSQU'EN MAI 2022 VIA LE SITE PEF.FFF.FR <



#MARQUER  
DEMAIN



RÈGLES DU JEU  
& ARBITRAGE



CULTURE FOOT



ENGAGEMENT CITOYEN



ENVIRONNEMENT



FAIR-PLAY



SANTÉ

# SOMMAIRE

---

**01**

Présentation du  
Challenge

**02**

Les modalités de  
participation

**03**

Les critères d'évaluation et le  
calendrier

**04**

L'évènement final du  
Challenge National PEF

**05**

Accompagnement FFF

01

# Présentation du Challenge



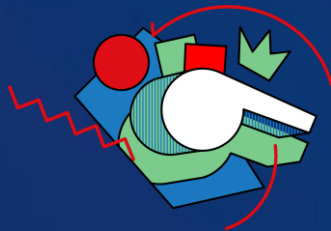
# Le Programme Educatif Fédéral

- Un programme d'accompagnement éducatif lancé en 2014, à disposition des clubs qui accueillent des jeunes licenciés.
- Plus de 5000 clubs impliqués dans le P.E.F.
- Environ 800 000 licencié(e)s U6 à U19 concerné(e)s dans les clubs impliqués

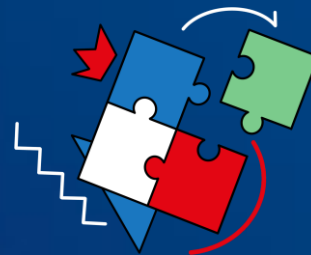
## Les 6 thématiques traitées dans le P.E.F.



Santé



Règles du jeu / Arbitrage



Engagement citoyen



Fair-play



Environnement



Culture Foot







# La raison d'être du Challenge National PEF

## Un constat simple

- 1) **Forte mobilisation** dans le Programme Educatif Fédéral avec de nombreuses actions mises en place par les clubs
- 2) Existence dans certains territoires (Ligues/Districts) d'une valorisation des clubs les plus actifs sur la thématique
- 3) **Absence d'une valorisation au niveau de la F.F.F.**

Pour toutes ces raisons, la F.F.F. a décidé de lancer un Challenge National PEF en 2020/2021 pour :

- **Inciter les territoires** qui ne valorisaient pas l'implication des clubs à le faire
- Capitaliser sur les valorisations existantes
- Amener **une valorisation fédérale** pour les clubs les plus actifs



# Les grands principes du Challenge National PEF

- Ce challenge s'inscrit dans les systèmes de valorisation déjà existants dans les territoires concernés et permettra aux territoires où cette valorisation n'existe pas de lancer un nouveau dispositif.
- Ce challenge permettra aux clubs impliqués de valoriser leur engagement auprès de leur District.
- Les Districts « qualifieront » au niveau régional un ou plusieurs clubs.
- Les Ligues « qualifieront » au niveau national un seul club
- **Le club qualifié pour l'étape nationale du Challenge National PEF sera convié à participer à un évènement à Clairefontaine avec une délégation de U11 composée de jeunes joueuses et jeunes joueurs.**





# Le Bilan de la 1<sup>ère</sup> saison

- Pour la première saison du Challenge, plus de 1 200 clubs ont fait remonté à minima une action à leur instance de proximité
- Cela représente 22% des clubs engagés dans le PEF sur Footclubs.
- Ce chiffre est à relativiser dans la mesure où la remontée d'informations n'était pas automatisée.
- Retrouvez la vidéo du premier évènement final du Challenge National PEF en cliquant sur l'image.



# 02

## Les modalités de participation



# Les modalités de participation

- Tous les clubs impliqués dans le Programme Educatif Fédéral peuvent participer au Challenge National PEF.
- Pour s'inscrire dans le PEF, un club doit effectuer la démarche sur Footclubs (démarche acceptée par le District d'appartenance)
- Pour justifier de la mise en place d'actions au sein du club, celui-ci doit renvoyer une action via le site PEF dédié : <https://pef.fff.fr>
- L'envoi de l'action sera la seule démarche à effectuer par les clubs.
- Les territoires peuvent consulter les actions remontées par les clubs (voir article Réseau Bleu du 25 octobre 2021)



# 03

## Les critères d'évaluation et le calendrier





## Les critères d'évaluation

Les territoires (Districts/Ligues) sélectionneront les clubs pour l'échelon supérieur en appréciant les actions mises en place dans les clubs en fonction de 4 critères :

- **La diversité des publics touchés** (catégories de joueuses/joueurs, dirigeants, parents etc.)
- **La diversité des thèmes abordés** (autour des 6 thèmes du P.E.F.)
- **La qualité et la résonance des actions** menées (utilisation de la fiche PEF / action innovante)
- **La quantité d'actions** proposées

# La sélection des clubs par les Districts et Ligues

- Les Districts étudieront l'implication des clubs en fonction des critères ci-dessous et en adoptant la pondération suivante. Les Ligues étudieront les clubs qualifiés par les Districts de la même manière :
  - La diversité des publics concernés
  - La diversité des thèmes abordés (autour des 6 thèmes du P.E.F.)
  - La quantité d'actions proposées
  - La qualité et la résonance des actions menées (utilisation de la fiche PEF / action innovante) note sur 10 à l'appréciation du jury\*

Le site PEF donne la possibilité aux territoires d'utiliser un outil qui attribue automatiquement des notes en fonction de l'implication des clubs (à l'exception de la note qualitative). Ainsi, en faisant une extraction des actions des clubs de son territoire, le calcul est simplifié.

- \*Voir préconisations FFF (partie 5) pour la composition des jurys





## La sélection des clubs par les Districts et Ligues

- La Ligue et ses Districts conviendront du nombre de clubs qualifiés par les Districts.
- La Ligue proposera un seul et unique club à la F.F.F. pour participer à l'évènement national.

Nous vous incitons à récompenser les clubs impliqués dans vos territoires dans le cadre de vos Assemblées Générales d'été.

# Le calendrier suite au Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur du 2 décembre 2021





04

L'évènement final du  
Challenge National PEF



# Juillet 2022, invitation à Clairefontaine

L'évènement final se déroulera du vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 (accueil des délégations en fin de journée) jusqu'au dimanche 3 juillet 2022 (départ des délégations milieu de journée).

Les délégations seront composées de :

- 12 joueuses/joueurs U11 dont à minima 2 seront des féminines (U10/U11 ou U12)

➔ La mixité des délégations est un objectif à partager avec le club concerné. La philosophie du PEF doit permettre aux clubs de présenter au maximum autant de jeunes joueuses que de jeunes joueurs.

- 3 encadrants (un chef de délégation + 2 éducateurs)

Les jeunes joueurs qui composent la délégation devront avoir été licenciés U11 sur la saison 2021/2022 et devront avoir effectué leur demande de renouvellement en U12 dans le même club pour la saison 2022/2023.

Les jeunes joueuses qui composent la délégation devront avoir été licenciées U10/U11 ou U12 sur la saison 2021/2022 et devront avoir effectué leur demande de renouvellement en U11/U12 ou U13 dans le même club pour la saison 2022/2023.





05

# Accompagnement FFF



# Accompagnement FFF

## Les préconisations « clubs » de la F.F.F.

### Dans la mise en place d'actions

- N'hésitez pas à diversifier les publics cibles de vos interventions. Vos licenciés / leurs parents / vos dirigeants sont autant de possibilités qu'il ne faut pas s'interdire.
- N'hésitez pas à innover. Les fiches PEF sont une source d'idées intéressantes, mais vous pouvez mettre en place vos propres actions qui s'inscrivent dans les thématiques du PEF.
- N'hésitez pas à communiquer sur vos actions. Les collectivités / la presse locale sont des acteurs importants et sauront apprécier vos initiatives éducatives.







# Accompagnement FFF

## Les préconisations « territoires » de la F.F.F.

### Dans la composition des jurys

Les jurys de ce Challenge National PEF doit être l'opportunité de rassembler toutes les familles du football pour promouvoir le dispositif. Aussi, la FFF préconise la mise en place d'un jury élargi pour intéresser un maximum d'acteurs :

- Elu du District / de la Ligue (Président ou représentant)
- Référent PEF
- Technicien (CTD/R DAP ou CTRA)
- **Personnes extérieures** : Elus de collectivité / représentant média / représentant de clubs / partenaires / Amicale des éducateurs / représentant arbitrage / DD ou DR / Education nationale / Joueurs ou joueuses pro de la région (ou clubs pro) / bénéficiaires des cartons verts...
- **Pour les jurys Ligue** : un représentant par District

Dans la mesure du possible : intégrer ce dispositif dans une commission existante qui traite du PEF ou des actions sociales.



## Accompagnement FFF

### Un site à votre disposition

Nous vous rappelons que l'article paru sur réseau Bleu en Octobre 2021 vous donne toutes les informations nécessaires pour pouvoir récupérer les actions mises en place par vos clubs.

Rendez-vous ici : [https://rb.fff.fr/jcms/app01\\_3266976/le-programme-educatif-federal-se-dote-d-un-site-internet](https://rb.fff.fr/jcms/app01_3266976/le-programme-educatif-federal-se-dote-d-un-site-internet)





## Accompagnement FFF

### Des supports de communication à votre disposition

Nous vous rappelons que nous avons mis à votre disposition de nombreux éléments de communication pour promouvoir le Challenge National PEF.

N'hésitez pas à consulter la base documentaire de Réseau Bleu